

## **Correction question problématisée**

### **En deux parties :**

#### I – Rupture politique

- Le passage d'une monarchie absolue de droit divin à la souveraineté nationale

Dates et événements :

5 mai 1789 ; 17 juin 1789 ; 20 juin 1789 ; 9 juillet 1789 ; 3 septembre 1791 ; 10 août 1792 ; 21 janvier 1793 (les dates en gras sont essentielles)

- Le sujet devient un citoyen

26 août 1789 ;

#### II – Rupture sociale

- Le sujet est devenu un citoyen qui est aussi un individu égal et libre en droit

6 mai 1789 ; 26 août 1789 ; 4 – Août 1789 ; 5 – 11 août 1789 + 17 juillet 1793 ; 2 mars 1791 (loi d'Allarde) ; 14 juin 1791 (loi Le Chapelier) ; Les Juifs et les Protestants sont admis à la citoyenneté (décembre 1789 – septembre 1790)

- Pour complément éventuellement évoquer la socialisation politique offerte par les clubs, sociétés politiques

### **En trois parties :**

#### I – Rupture politique

- Le passage d'une monarchie absolue de droit divin à la souveraineté nationale

Dates et événements :

5 mai 1789 ; 17 juin 1789 ; 20 juin 1789 ; 9 juillet 1789 ; 3 septembre 1791 ; 10 août 1792 ; 21 janvier 1793 (les dates en gras sont essentielles)

#### II – Rupture politique et sociale

- Le sujet devient un citoyen

26 août 1789 ;

- Il devient un citoyen qui vote (évolution du suffrage censitaire à la participation de tous) et participe à la vie politique offerte par les clubs, et autres sociétés politiques

3 septembre 1791 ; septembre 1792

#### III – Rupture sociale

- Le sujet est devenu un citoyen qui est aussi un individu égal et libre en droit

6 mai 1789 ; 26 août 1789 ; 4 – Août 1789 ; 5 – 11 août 1789 + 17 juillet 1793 ; 2 mars 1791 (loi d'Allarde) ; 14 juin 1791 (loi Le Chapelier) ; Les Juifs et les Protestants sont admis à la citoyenneté (décembre 1789 – septembre 1790)